

AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

DOCTORAT (Arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016)

Monsieur Koffi Emile ATTADEJI

candidat au diplôme de Doctorat de l'Université d'Angers, est autorisé à soutenir publiquement sa thèse

le 17/12/2025 à 14h30

Faculté de droit, d'économie et de gestion

Salle du Conseil

13, allée François Mitterrand

BP 13633

49036 ANGERS Cedex 01

sur le sujet suivant :

La CEDEAO et la gestion des conflits en Afrique subsaharienne

Directrice de thèse : **Madame Alina MIRON**

Composition du jury :

Madame Alina MIRON, Professeure des Universités Université d'Angers, Directrice de thèse

Monsieur Martin NDENDÉ, Professeur des Universités Nantes Université, Examineur

Monsieur Valère NDIOR, Professeur des Universités Université de Bretagne Occidentale, Brest, Rapporteur

Madame Kiara NERI, Professeure des Universités Université Lyon 3 Jean Moulin, Rapportrice

Monsieur Guy ROSSATANGA-RIGNAULT, Professeur titulaire Université Omar Bongo, Libreville, Gabon, Examineur

Madame Bérangère TAXIL, Professeure des Universités Université d'Angers, Examinatrice

Résumé de la thèse

A côté de l'Union africaine, plusieurs autres organisations régionales interviennent dans le maintien de la paix et de sécurité dans leurs aires respectives. Parmi les actives, l'on note la CEDEAO en Afrique de l'Ouest. Elle s'attachait aux problématiques d'intégration et de développement économique. Elle envisageait le progrès économique à partir d'une intégration progressive en passant par une union douanière pour aboutir à un marché commun. Cependant, ce but économique va évoluer sous diverses contraintes pour inclure les compétences en matière de paix et de sécurité. La CEDEAO se trouva dans l'obligation de réagir face à des conflits qui présentaient des risques de déstabilisation politique et économique pour les États voisins. Elle a été la première organisation à se doter de compétences institutionnelles et normatives en matière de maintien de la paix et de la sécurité en Afrique. Ainsi, l'on assiste à une extension progressive des compétences de cette organisation qui embrasse désormais le champs du maintien de la paix au travers de sa pratique, de réformes normatives de son acte constitutif ainsi que par la mise en place de nouveaux mécanismes juridiques. Tout ce dispositif institutionnel et normatif fait de la CEDEAO une des organisations régionales la mieux élaborée en matière de maintien de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest. Elle a mené une série d'interventions dans différents pays membres. Elle s'est également illustrée dans la gestion des récents coups d'États intervenus dans ses États membres. Cette thèse analyse l'étendue des compétences de la CEDEAO dans la gestion de ces conflits ainsi que les limites qui encadrent son action.